



Harcèlement d'un père pour obtenir expulsion

Par **lovis**, le **06/06/2011** à **10:28**

Bonjour,

Mon mari, moi et ma fille habitons notre maison dont nous sommes propriétaires, nous vivons avec le RSA. Mon père de 85 ans vient de se remarier avec une marocaine de 43 ans qui est arrivée en mars dans la maison. Mon père a l'usufruit de l'habitation et sa femme pourra habiter la maison à nos frais après sa mort pendant 1 an. Celle-ci harcèle mon père contre nous pour nous expulser. Le harcèlement venant d'elle via mon père est "si tu ne le fais pas, je te quitte", le harcèlement de mon père via nous est : "vous vendez la maison et vous donnez 200.000 euros à ma femme sans quoi vous n'aurez plus rien";

Dans la vie quotidienne il nous oblige : à avoir de l'eau chaude qu'une fois par semaine, on ne partage plus les courses, je n'ai droit d'utiliser la machine à laver que deux fois par semaine... Je sais qu'il fait des démarches administratives pour nous mettre dehors. Que puis-je faire pour me défendre ?

Quelles sortes de preuves pouvons nous rassembler ? Je sais également qu'il a écrit une lettre disant que nous insultons sa femme, ce qui est totalement faux, ses déclarations peuvent t'elles être prises au sérieux sans preuve ?

Merci de nous aider, nous ne savons plus quoi faire.

Par **mimi493**, le **06/06/2011** à **21:57**

Votre père a l'usufruit, il est donc chez lui. S'il ne veut plus que vous viviez chez lui, il est en droit d'exiger votre départ sans avoir à se justifier de quoi que ce soit.

Vous n'avez aucun moyen de vous défendre, vous n'êtes pas chez vous

Par **lovis**, le **07/06/2011** à **19:07**

Je vous remercie vivement pour votre réponse.